

LA VALLÉE DE LA VEZOUE EN AMONT DE BLÂMONT

ESPACE NATUREL SENSIBLE
PLAN DE PRÉSERVATION ET DE
VALORISATION 2021-2032

« Tout un chacun peut participer à ce projet ambitieux porté par la collectivité et ses partenaires, directement ou indirectement, et contribuer ainsi à la préservation du patrimoine naturel et au développement local du territoire. »



SOMMAIRE

Les Espaces Naturels Sensibles	4
Le plan de préservation et de valorisation	6
L'ENS de la vallée de laVezouze amont c'est...	8
Patrimoine : une nature et des paysages exceptionnels	12
Objectifs de préservation	14

PRESERVER LES RICHESSES NATURELLES...



LA BIODIVERSITÉ

ou diversité des êtres vivants (tous les processus, les modes de vie ou les fonctions qui conduisent à maintenir un organisme à l'état de vie) constitue un patrimoine naturel précieux pour la collectivité. Elle procure de nombreux services indispensables (ressource en eau et en oxygène, pollinisation...) et utiles aux populations humaines (source d'inspiration, zones de quiétude et de promenade, espace pédagogique...).

Sa préservation est une préoccupation commune à tous les citoyens.



LES ESPACES NATURELS SENSIBLES

(ou ENS) font partie des sites naturels parmi les plus remarquables. De nombreuses actions de préservation (travaux de restauration, location foncière à long terme...) et de valorisation (ouverture au public) ainsi qu'une gestion appropriée et durable y sont mises en oeuvre par les structures départementales, intercommunales, communales et associatives afin de préserver et valoriser ce patrimoine de biodiversité.

LA GESTION D'UN SITE est l'ensemble des opérations retenues par les acteurs locaux pour préserver le patrimoine naturel (débroussaillage, pâturage, mise en place de panneaux d'information...). Elle vise à concilier les usages habituels sur le site et cherche une perpétuelle harmonisation avec la préservation des milieux naturels et des espèces sauvages.

LE PLAN DE PRÉSERVATION ET DE VALORISATION (ou PPV) constitue l'outil commun de planification de la gestion d'un site ENS. Il fixe les objectifs et les actions proposées pour la préservation du patrimoine naturel. Il devient la référence que chaque acteur du projet peut consulter pour comprendre les interventions projetées et réalisées.



LE PLAN DE PRÉSERVATION ET DE VALORISATION

DE L'ENS DE LA VALLÉE DE LA VEZOUBE EN AMONT DE BLÂMONT

- **681** hectares de superficie concernés
- **147,5** hectares à enjeu de préservation majeur ou fort
- **59** espèces patrimoniales dont plusieurs protégées*
- **12** années (2021 à 2032) de gestion planifiée
- **4** objectifs déclinés au programme d'actions

- Une gestion garantie et pérenne
- La conservation de la mosaïque d'habitats humides
- Une définition d'un périmètre ENS cohérent avec le territoire
- Le suivi de la biodiversité

*Epipactis à large
feuille (famille des
orchidées)*

**Inventaire de la faune
et de la flore réalisé entre
2020 et 2021*

ORIGINE DU PROJET

Reconnu pour son patrimoine naturel remarquable, pour son patrimoine historique, pour ses intérêts agro-pastoraux et paysagers mais aussi pour les avantages fournis par ses zones humides, le site ENS «La vallée de la Vezouze en amont de Blâmont» abrite une mosaïque de milieux naturels dominée par les zones humides, en lien avec les ruisseaux du piémont vosgien.

Consciente des richesses naturelles de son territoire, la Communauté de Communes de Vezouze en Piémont (CCVP) souhaite engager une démarche ambitieuse de protection de la faune, de la flore et des milieux naturels par le biais de la politique «Espaces Naturels Sensibles».

Ainsi, et au titre de la compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) de la CCVP, le conseil communautaire a notamment décidé de mener des actions en priorité sur le site ENS « La vallée de la Vezouze en amont de Blâmont ». L'élaboration du Plan de Préservation et de Valorisation de ce site ENS a donc été menée en 2020 et 2021 afin de répondre aux objectifs de l'intercommunalité.



ACTEURS MOBILISÉS

La CCVP en tant que maître d'ouvrage du site ENS s'est entourée de partenaires techniques et financiers que sont l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, le Conseil Départemental, la Chambre d'Agriculture, la DREAL Grand-Est ainsi que le Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine.

Les communes et les acteurs locaux ont quant à eux apporté leur appui lors de l'élaboration du Plan de Préservation et de Valorisation du site ENS afin de consolider les connaissances du territoire et participer à l'orientation des futures actions à engager.





UN CORTÈGE D'OISEAUX ET D'INSECTES CARACTÉRISTIQUES DES PAYSAGES DE PLAINE



UNE FLORE TYPIQUE ET REMARQUABLE DES PRAIRIES HUMIDES

UN RÔLE AU PLAN DES ZONES HUMIDES



Crapaud Sonneur à ventre jaune



R. Vinci



À partir de Cirey-sur-Verzouze, la confluence des ruisseaux Le Val et Le Châtillon laisse place à une plaine périodiquement inondée.

UN PAYSAGE DIVERSIFIÉ MODELÉ PAR LE TEMPS...

Des collines sous-vosgiennes jusqu'à Frémonville, l'ENS appartient à l'unité paysagère du Piémont vosgien. À partir de Frémonville et jusqu'à Blâmont, il s'inscrit dans les paysages du Lunévillois.

Ainsi, la diversité paysagère de ce site lui confère une certaine attractivité.

L'ENS DE LA VALLÉE DE LA VEZOUBE AMONT C'EST...



Confluence
formant la
Vézouze

Cours d'eau

ENS "Vallée de la Vézouze en amont de Blâmont"

En amont, les petits ruisseaux s'écoulent dans un environnement essentiellement forestier, typique des contreforts vosgiens.

FAÇONNÉ PAR LES HOMMES...

Les activités humaines ont largement façonné et entretenu les paysages au fil du temps.

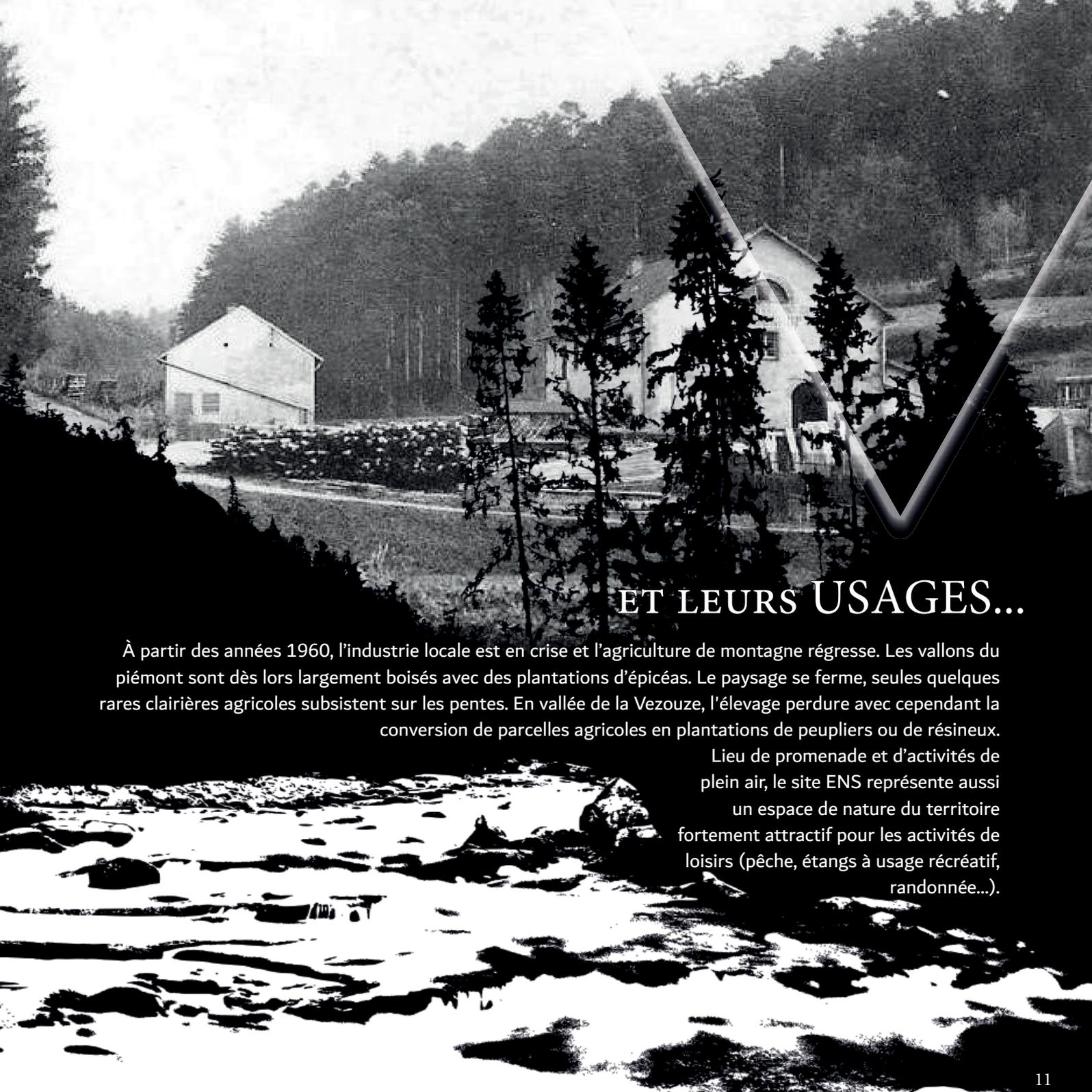
Le site ENS est nettement marqué par l'exploitation de la forêt. Quelques défrichements ont été entrepris au cours du Moyen-Âge en liaison notamment avec l'abbaye de Haute-Seille, mais ce n'est qu'à partir du XV^{ème} siècle, avec le développement des verreries, que le massif forestier se transforme. Les forêts sont alors largement exploitées pour fournir du bois de chauffe et approvisionner les industries locales (forges, verreries, scieries, manufactures textiles, tuilerie, ...). Au milieu du XIX^{ème} siècle, avec l'apparition du charbon, l'exploitation forestière diminue et les reboisements artificiels modifient les paysages (plantations d'épicéas).

Les fonds de vallon accueillent quant à eux des prairies agricoles, lorsque la plaine est assez large, ponctuées de structures végétales (haies, bosquets...).

En raison de la densité du réseau de ruisseaux, la force motrice de l'eau a tout autant été exploitée (moulin, scierie...). Des traces d'aménagements anciens dédiés à ces activités persistent encore dans le paysage pour qui sait les percevoir.

*Ancien
polissoir
alimenté par le ruisseau
Le Châtillon, à l'entrée de
Cirey-sur-Vezouze*

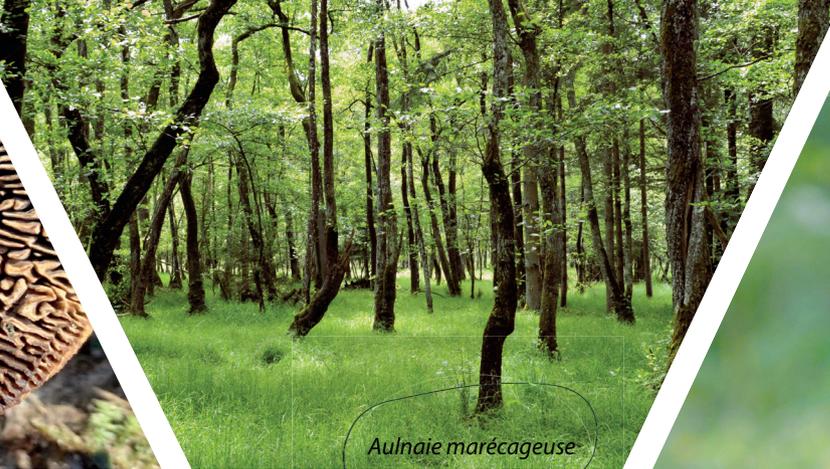




ET LEURS USAGES...

À partir des années 1960, l'industrie locale est en crise et l'agriculture de montagne régresse. Les vallons du piémont sont dès lors largement boisés avec des plantations d'épicéas. Le paysage se ferme, seules quelques rares clairières agricoles subsistent sur les pentes. En vallée de la Vezouze, l'élevage perdure avec cependant la conversion de parcelles agricoles en plantations de peupliers ou de résineux.

Lieu de promenade et d'activités de plein air, le site ENS représente aussi un espace de nature du territoire fortement attractif pour les activités de loisirs (pêche, étangs à usage récréatif, randonnée...).



Aulnaie marécageuse



UNE VÉGÉTATION REMARQUABLE, LIÉE AUX ZONES HUMIDES...

La richesse botanique du site ENS est avant tout préservée grâce aux pratiques agricoles extensives mises en œuvre au sein de la vallée de la Vezouze. Ces pratiques agricoles, couplant faibles amendements et fauche tardive, sont les témoins des pratiques anciennes d'exploitation des prairies de fauche. Elles permettent l'expression d'une richesse floristique plus importante et sont tout aussi favorables aux espèces animales.

Les boisements humides sont tout autant remarquables. Ces forêts qui s'installent naturellement sur les berges des cours d'eau apportent diversité au paysage et permettent l'expression d'une flore parfaitement adaptée aux conditions d'humidité élevées. L'importance de ces forêts particulières et leur régression croissante, leur confèrent d'ailleurs un intérêt reconnu à l'échelle européenne.

Tous ces milieux naturels et leurs interactions avec les espèces sauvages qui les utilisent tout au long de leur cycle biologique sont intimement liés aux conditions d'humidité des vallées. Les zones humides restent parmi les écosystèmes les plus menacés au monde. La prise de conscience collective de l'intérêt de leur sauvegarde et de leur rôle fondamental dans la gestion globale de l'eau représente désormais un enjeu majeur à l'échelle des territoires.

UNE MOSAÏQUE DE MILIEUX NATURELS EN PARFAITE SYNERGIE, MAIS FRAGILE...



PATRIMOINE : UNE NATURE ET DES PAYSAGES EXCEPTIONNELS

Préserver les zones humides par une politique ambitieuse permet de maintenir, voire de renforcer, les services qu'elles apportent aux populations humaines et de garantir la préservation de la biodiversité.

UNE FAUNE DISCRÈTE, ET DIVERSIFIÉE...

Parmi les 42 espèces animales remarquables et/ou protégées détectées sur le site ENS, on trouve des oiseaux nicheurs typiques des espaces semi-ouverts de plaine (Tarier pâtre, Pie-grièche écorcheur) et des massifs forestiers (Bouvreuil pivoine, Pic noir) mais aussi des papillons liés aux zones humides comme le Cuivré des marais.

Le site ENS joue également un rôle important en tant que terrain de chasse pour les chauves-souris du territoire. Certains bâtiments localisés dans le périmètre de l'ENS les abritent en période d'hibernation.

Les mammifères terrestres sont également bien présents au sein du site ENS, avec notamment la présence de Chat forestier et de Loir gris au niveau des milieux boisés et des ripisylves.

Certains amphibiens remarquables trouvent les conditions nécessaires à leur reproduction au sein des zones aquatiques du site ENS (Sonneur à ventre jaune, Triton crêté).

Enfin, la bonne qualité des eaux des ruisseaux permet d'accueillir des peuplements de poissons de 1ère catégorie (Truite fario, Chabot commun, Lamproie de Planer).

OBJECTIFS DE PRÉSERVATION

Afin de préserver le patrimoine naturel exceptionnel de la Vezouze amont, le Plan de Préservation et de Valorisation projeté sur la période 2021-2032 définit plusieurs objectifs, dont les 3 principaux visent à :

GARANTIR LA PÉRENNITÉ DES ACTIONS DE GESTION CONSERVATOIRE À L'ÉCHELLE DU SITE ENS

Ce qui est notamment prévu :

- Animation d'un comité de suivi,
- Mise en cohérence de la politique ENS avec les autres projets du territoire,
- Développement d'une stratégie de maîtrise et de gestion foncière dans certains secteurs ciblés du site ENS,
- Favoriser l'appropriation de la préservation du site ENS par la population locale et les principaux acteurs locaux
- Réfléchir à un zonage ENS cohérent, permettant de prendre en compte les petits cours d'eau et les zones de sources en tête de bassin.

CONSERVER UNE MOSAÏQUE D'HABITATS HUMIDES AU SEIN DU SITE ENS NÉCESSAIRE À SA FONCTIONNALITÉ ÉCOLOGIQUE, L'EXPRESSION D'UNE BIODIVERSITÉ

Pourquoi intervenir ?

Parmi les milieux les plus productifs au monde, les zones humides fournissent des avantages économiques considérables aux populations humaines : alimentation en eau, agriculture, qualité de la ressource en eau (effet auto-épurateur, rôle de stockage permettant de pondérer l'effet des crues, recharge des nappes phréatiques, ...).

Leur préservation est désormais reconnue comme l'un des enjeux majeurs nationaux.

Ce qui est notamment prévu :

- Limiter le développement des espèces exotiques envahissantes (Renouée du Japon, Balsamine géante, Spirée, ...) néfastes pour la faune et la flore locales,
- Améliorer les connexions écologiques au niveau des cours d'eau du site ENS (gestion raisonnée des embâcles, restauration de la continuité écologique, ...),
- Améliorer la qualité écologique des étangs et des fossés.

Parmi les 17 plantes rares répertoriées, la plupart sont liées aux zones humides. Certaines d'entre elles bénéficient d'un statut de protection réglementaire en France (ex : la Fougère à plumes d'Autruche) ou présentent un enjeu de conservation au sein de la Région Grand Est.

SUIVRE LA BIODIVERSITÉ

Pourquoi intervenir ?

Au fil de la mise en œuvre des différentes actions de gestion, un regard particulier est à porter à l'évolution de la biodiversité (vérifier les réactions de la nature) afin de suivre son maintien dans un bon état de conservation.

Ce qui est notamment prévu :

- Organiser des inventaires ciblés sur certaines espèces (Azuré des paluds, peuplements piscicoles...) indicatrices de la pérennité des milieux remarquables du site ENS,
- Réaliser un bilan à mi-programme de la biodiversité.

L'Azuré des paluds, papillon très rare, constitue sans conteste l'espèce emblématique du site ENS. Ce papillon occupe certaines plaines des vallées alluviales des rivières issues du massif vosgien. Il se rencontre généralement dans des prairies de fauche dont les pratiques permettent sa reproduction estivale (pas de fauche au moment clé de la reproduction). Très exigeante, cette espèce trouve de moins en moins les conditions favorables à sa reproduction dans le Grand Est et le site ENS constitue l'une des populations clés de la région à préserver en priorité.



CEN Lorraine

PLAN DE PRÉSERVATION ET DE VALORISATION 2021-2032

SYNTHÈSE GRAND PUBLIC · AOÛT 2022

ENS LA VALLÉE DE LA VEZOUBE EN AMONT DE BLÂMONT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE VEZOUBE EN PIÉMONT

Service Economie, Tourisme, Agriculture et Environnement
38 rue de la Voie, 54450 BLÂMONT 03.83.42.46.46 - accueil@ccvp.fr

Création graphique et photographies (sauf mention) : Anatta Razafimanantsoa, CCVP
Textes : Cénose ; Edition : Communauté de Communes de Vezouze en Piémont.
Ne pas jeter sur la voie publique.

de Vezouze en Piémont

